

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 3 <sup>1</sup>

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**SYNDICAT CENTRE HERAULT**

Correspondant : Mr Olivier BERNARDI, Président  
Adresse : Route de Canet – BP 29 – 34800 Aspiran  
Tel : 04-67-88-18-46, Fax : 04-67-88-18-47  
Adresse internet : <http://www.syndicat-centre-herault.org>

**B - Identification du titulaire du marché public**

**Mandataire (candidat groupé) : EODD INGENIEURS CONSEILS**

**M. Christophe LACOMBE**

Les Tanes Basses  
2 rue de la Syrah  
34800 CLERMONT L'HERAULT  
Siret : 383 812 666 00105

**C - Objet du marché public**

■ Référence du marché public : 21 SERVPI03 \_ Etude de réorganisation de la collecte des déchets et étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative (TI)

■ Date de la notification du marché public : 26/08/2021

■ Durée d'exécution du marché public :

6.1 - Durée globale prévisionnelle des prestations

En cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations n'excèdera pas 3 ans, hors délais de validation politique.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 01/09/2021.

6.2 - Délai d'exécution

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-PI.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 140 582.50 €
- Montant TTC : 168 699.00 €

■ Montant initial de la tranche ferme :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 84 842.50 €
- Montant TTC : 101 811 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Rappels du CCAP :

**Article 3.1 Prestations à fournir par le prestataire (extrait)**

La mission confiée au prestataire fera l'objet d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles.

- **Tranche ferme :**
  - Phase 1 : Diagnostic du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) sur le territoire.
  - Phase 2 : Proposition de scénarios :
    - Phase 2A : scénarios de réorganisation de la collecte.
    - Phase 2B : scénario de déploiement de la tarification incitative.
  - Phase 3 : Approfondissement du scénario retenu et déclinaison du plan d'action global
- **Tranche optionnelle 1 :** Accompagnement de la mise en œuvre du schéma de collecte et/ou de la Tarification Incitative (TI)
- **Tranche optionnelle 2 :** Etude d'optimisation du schéma de collecte

**Article 6.3 Délais des tranches (extrait)**

Le délai limite de notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux d'une tranche optionnelle court à compter du début d'exécution de la tranche ferme. Il est indiqué ci-dessous :

Tranche(s) optionnelle(s)	Délai limite de notification
TO001 : Tranche optionnelle 1 : accompagnement schéma de collecte et/ou TI	36 mois
TO002 : Tranche optionnelle 2 : optimisation du schéma de collecte	36 mois

La décision d'affermissement des tranches interviendra par décision du Président après avis du comité de coordination.

■ Modifications introduites par le présent avenant : Avenant de prolongation des délais de notification des tranches optionnelles

L'étude, objet du marché, a une portée transversale, et réinterroge l'organisation du service public de collecte des déchets déployé par les 3 intercommunalités et par le syndicat centre Hérault dans le cadre du partage de compétences.

Ces différents sujets ont ainsi nécessité des phases de validation longues afin de fiabiliser la portée des décisions, et l'avancement chronologique des travaux du bureau d'études. Ces étapes de validation ont pénalisé le déroulement du calendrier initial de l'étude.

L'identification de problématiques supplémentaires à éclaircir en cours d'étude a également eu un impact sur le calendrier initial, mais aussi sur le montage administratif du marché d'étude. Il s'agit notamment de l'étude de scénarios de mutualisation, et des différentes options techniques pour l'implantation d'un de quai de transfert.

Le 26/08/2021, la tranche ferme a été notifiée au prestataire. Conformément à l'article 6.3 du CCAP, la décision d'affermissement des tranches optionnelles doit intervenir avant le 26/08/2024.

Compte tenu des éléments énoncés ci-dessus, il est proposé de rallonger les délais de notification des tranches optionnelles de 24 mois et de modifier le tableau ci-dessous :

Tranche(s) optionnelle(s)	Délai limite de notification
TO001 : Tranche optionnelle 1 : accompagnement schéma de collecte et/ou TI	60 mois
TO002 : Tranche optionnelle 2 : optimisation du schéma de collecte	60 mois

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non  Oui

Montant de l'avenant :

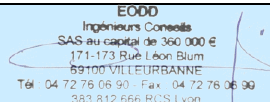
- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant de la tranche ferme :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

## E - Signature du titulaire du marché public

034-253403232-20240821-2024-109-CC  
Date de télétransmission : 22/08/2024  
Date de réception préfecture : 22/08/2024

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Christophe LACOMBE, Directeur Général	Villeurbanne le 12.08.2024	 ECDD Ingénieurs Conseils SAS au capital de 360 000 € 171-173 Rue Léon Blum 69100 VILLEURBANNE Tél : 04 72 76 06 90 - Fax : 04 72 76 06 90 383 812 666 RCS Lyon

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

034-253403232-20240821-2024-109-CC  
Date de télétransmission : 22/08/2024  
Date de réception préfecture : 22/08/2024

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)